



# **INFORMATIONS GENERALES**

**20<sup>ème</sup> Session annuelle  
de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE**

**Belgrade, 6 – 10 juillet 2011**

## INFORMATIONS CONCERNANT LA 20<sup>ÈME</sup> SESSION ANNUELLE DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

### LIEU DE LA SESSION

Centre des Congrès "Sava Centre"  
Milentija Popovića 9  
11070 Belgrade  
Serbie  
Tél. : +381 11 220 66 02  
Fax : +381 11 382 27 11

Toutes les réunions auront lieu au Centre des Congrès "Sava Centre". L'Assemblée nationale de la République de Serbie s'occupera des préparatifs de la Session annuelle. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

#### Parlement de Serbie

M. Vladimir Filipović  
Service des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale  
Trg Nikole Pašića 13 11000 Belgrade, Serbie  
Tél. portable : (+381) 64 8420 079  
Fax : (+381) 11 3227 899  
E-mail : [v.filipovic@parlament.rs](mailto:v.filipovic@parlament.rs)

#### Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Mme Odile Lelarge, Coordinatrice des conférences  
Tordenskjoldsgade 1, 1055 Copenhagen K., Danemark  
Tél. : (+45) 33 37 80 34  
Fax : (+45) 33 37 80 30  
E-mail : [odile@oscepa.dk](mailto:odile@oscepa.dk)

### HOTELS ET HEBERGEMENT

Les hôtels de la Session Annuelle sont indiqués dans l'**Annexe A**. Toutes les réservations doivent être effectuées au moyen du formulaire de réservation d'hôtel (**Annexe A – 2 pages**) qui devra être rempli et envoyé directement au **Service du Protocole de l'Assemblée nationale**, à l'attention de Mme Maja Drašković, par e-mail : [majadra@parlament.rs](mailto:majadra@parlament.rs) ou par fax : +381 11 3227 299.

**Une copie devra également être envoyée à Mme Odile Lelarge au Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.**

Les Secrétaires de Délégation qui souhaitent effectuer des réservations de groupe doivent remplir un formulaire pour chaque participant. **Les réservations doivent être effectuées au plus tard le 27 mai 2011.** Les demandes de réservation transmises après cette date seront soumises à disponibilité.

Etant donné le nombre limité de chambres disponibles dans les hôtels sélectionnés pour la Session, les demandes de réservation seront traitées par ordre d'arrivée. **Veillez à lire les conditions d'annulation des hôtels indiquées dans l'Annexe A.** Pour de plus amples informations sur les services proposés par chacun des hôtels, y compris les mesures d'interdiction de fumer, nous vous recommandons de consulter les sites Internet de ces hôtels.

<b>Hyatt Regency:</b>	<a href="http://www.belgrade.regency.hyatt.com">www.belgrade.regency.hyatt.com</a>
<b>Continental Hotel Belgrade:</b>	<a href="http://www.continentalhotelbeograd.com/home.40.html">www.continentalhotelbeograd.com/home.40.html</a>
<b>IN Hotel:</b>	<a href="http://www.inhotel-belgrade.rs">www.inhotel-belgrade.rs</a>
<b>Holiday inn Belgrade:</b>	<a href="http://www.holidayinn.com/hotels/us/en/belgrade/begbg/hoteldetail">www.holidayinn.com/hotels/us/en/belgrade/begbg/hoteldetail</a>
<b>Hotel Moskva:</b>	<a href="http://www.hotelmoskva.rs/en/">www.hotelmoskva.rs/en/</a>

Un comptoir d'information sera accessible dans le hall de réception de chacun des hôtels pendant toute la durée de la session.

## INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription (**Annexe B**) doit être envoyé à **Mme Odile Lelarge au Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE** (fax : + 45 33 37 80 30 ; e-mail : [odile@oscepa.dk](mailto:odile@oscepa.dk)) **avant le 01 juin 2011**. Nous vous prions également de bien vouloir envoyer une copie à **M. Veljko Rackovic** (tél. : +381 11 3026 364, fax : +381 11 3227 / e-mail: [v.rackovic@parlament.rs](mailto:v.rackovic@parlament.rs)).

**Le Comptoir des inscriptions sera ouvert de 12h00 à 20h00 le mardi 5 juillet dans le hall du Sava Centre.** Il restera ouvert pendant toute la durée de la Session, chaque jour à partir de 08h00. Veillez à vous inscrire dès que possible après votre arrivée à Belgrade. Les participants et personnes accompagnantes pourront récupérer leurs badges d'identification, sacs de conférence et autres informations sur les réunions lors de leur enregistrement au Sava Centre uniquement.

## SE RENDRE A BELGRADE

**Il est demandé aux participants de bien vouloir indiquer les références de leurs vols et les dates de leur arrivée et de leur départ de Belgrade dans le formulaire d'inscription, ainsi que dans le formulaire de réservation d'hôtel, afin de faciliter leur accueil et leur transfert.**

**L'aéroport Nikola Tesla (BEG)** est l'aéroport principal de Belgrade. Il se trouve à environ 15 km du centre-ville. Un service d'accueil sera proposé dans la zone d'arrivée afin d'accueillir les participants et les aider si besoin est. Le service de transfert sera assuré uniquement au départ et en direction de cet aéroport. **Des bus sont prévus les mardi 5 et mercredi 6 juillet au départ de l'aéroport vers les hôtels, et les dimanche 10 et lundi 11 juillet au départ des hôtels vers l'aéroport.**

Pour toute information concernant les horaires des vols, veuillez vous reporter au site Internet : [www.beg.aero/welcome.54.html](http://www.beg.aero/welcome.54.html)

Les participants qui arriveraient à d'autres dates pourront utiliser un taxi (trajet de 20-25 minutes). Le coût d'un trajet entre de l'aéroport et le centre-ville est d'environ 1000-1500 RSD. Les pourboires aux chauffeurs de taxi sont facultatifs.

## BESOINS PARTICULIERS

Les Secrétaires de Délégation sont prié(e)s d'informer Mme Jasminka Urosević ([jurosevic@parlament.gov.rs](mailto:jurosevic@parlament.gov.rs)) des participants ayant des besoins particuliers, de manière à ce que le transport et toute autre disposition nécessaire puisse être organisés à l'avance.

## CONTROLE A LA FRONTIERE

Tous les passagers devront présenter leur passeport au contrôle des frontières.

## VISAS

Les ressortissants de l'Union européenne, des pays membres de la zone Schengen et des pays ayant un accord d'exemption de visa avec la Serbie n'ont pas besoin de visa. Vous trouverez en **Annexe C** la liste des pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa pour entrer en Serbie. Il est fortement conseillé de présenter les demandes de visa à la mission diplomatique compétente très en amont de la Session annuelle. Les Délégués originaires de pays où la Serbie ne dispose pas de représentation diplomatique sont priés de s'adresser à la représentation diplomatique serbe compétente pour leur pays. Veuillez consulter l'**Annexe C** pour de plus amples informations.

## DOUANES

Pour toute information concernant la réglementation douanière sur les objets importés en Serbie, consultez le site internet des Douanes serbes : <http://www.customs.rs/en/Pages/default.aspx>

## **TRANSPORTS PENDANT LA SESSION ANNUELLE**

Un service de transport par bus sera organisé entre les hôtels sélectionnés et le Sava Centre lors de chaque session ainsi que pour les événements sociaux et les activités du programme pour les personnes accompagnantes. Les horaires de transport seront disponibles aux comptoirs d'information des hôtels ainsi qu'au Sava Centre. Nous vous prions de respecter les horaires de départ des bus. Notez également que certains hôtels se trouvent à seulement quelques minutes à pied du lieu où se tient la Session.

## **COMPTOIR D'INFORMATION ET D'ACCEUIL**

Un comptoir d'information sera présent dans le hall du Sava Centre pendant toute la durée de la Session annuelle. Les personnes accompagnantes pourront se renseigner auprès du Comptoir d'accueil situé à proximité du comptoir d'information. Vous trouverez également des comptoirs d'information dans le hall des hôtels.

## **SECURITE**

Tous les participants, y compris les personnes accompagnantes, les observateurs, le personnel des délégations et les représentants de la presse, sont tenus de porter leur **badge d'identification** lors des réunions et des événements sociaux, ainsi que pour accéder aux transports mis à disposition pendant la session annuelle. L'accès au Sava Centre sera contrôlé.

**Il ne sera pas possible d'accéder aux événements prévus sans port du badge d'identification. Toute perte de badge devra être immédiatement signalée au Comptoir des inscriptions.**

Pour des raisons de sécurité, les participants doivent être munis d'une autre pièce d'identité et s'attendre à des contrôles d'identité.

## **INTERPRETATION**

Un service d'interprétation simultanée sera assuré pendant la Session dans les six langues officielles de l'OSCE (anglais, français, allemand, italien, russe, et espagnol).

## **ASSURANCE**

Chaque participant est responsable de son assurance personnelle et médicale. L'Assemblée nationale ne pourra pas être tenue responsable en cas de perte de bagages, argent ou effets personnels, ou en cas de frais médicaux.

## **AMBASSADES ET CONSULATS**

Vous trouverez une liste des ambassades et consulats à Belgrade, ainsi que leurs coordonnées sur la page « Missions diplomatiques » du site internet du Ministère des Affaires étrangères : <http://www.mfa.gov.rs/Worldframe.htm>

Les ambassades et consulats à Belgrade seront informés de la tenue de la Session annuelle. La soirée du samedi 9 juillet sera réservée aux réceptions organisées par les missions diplomatiques.

## **ACCOMPANYING PERSONS**

Un programme pour les personnes accompagnantes sera prévu lorsque les délégués se trouveront en session. Les personnes accompagnantes sont invitées à se joindre à une visite guidée le jeudi 7 juillet après-midi, ainsi qu'aux événements sociaux et aux réceptions. Le programme pour les personnes accompagnantes sera accessible uniquement aux détenteurs d'un badge orange. Les personnes accompagnantes devront s'inscrire pour les excursions auxquelles elles souhaitent participer auprès du comptoir d'information du Sava Center avant le 6 juillet à 16h00. Il est demandé aux personnes accompagnantes de bien vouloir porter leur badge lors de toutes les activités du programme.

## **CODE VESTIMENTAIRE**

Une tenue de ville (ou équivalent féminin) est demandée lors des réunions formelles. Une tenue décontractée (ainsi que des chaussures confortables) est recommandée pour l'excursion du jeudi 7 juillet après-midi, ainsi pour les activités du programme pour les personnes accompagnantes.

## **SERVICES MEDICAUX**

Un service d'aide médicale sera accessible aux participants pendant toute la durée de la session au Sava Centre. Néanmoins, toute maladie nécessitant un traitement médical ou une hospitalisation sera de la responsabilité du participant. Les délégués sous traitement médical sont invités à se prémunir des médicaments qui leur sont nécessaires ainsi que d'une copie de leur(s) ordonnance(s), et à vérifier qu'ils disposent d'une couverture médicale appropriée. Veillez à ne pas oublier d'amener votre carte d'assurance médicale ou tout document afférent. Pour plus de renseignements, les délégués peuvent consulter le site internet suivant : <http://www.eng.rzzo.rs/index.php/medical-care-abroad-main>

## **RESTAURATION**

Le Sava Centre dispose d'un restaurant et de quelques cafés. Par ailleurs, vous trouverez plusieurs restaurants et cafés aux alentours du Sava Centre. Lors de leur arrivée à Belgrade, les participants se verront remettre une liste indiquant les restaurants et les cafés. Les pourboires en Serbie sont entièrement facultatifs. Néanmoins, il est commun de laisser un pourboire dans les restaurants où l'on a apprécié le service en arrondissant à 100 ou 500 RSD. Un pourboire de 10% est considéré comme généreux.

## **CLIMAT**

Les températures journalières à Belgrade en juillet oscillent entre 16°C (minimum) et 27°C (maximum). Bien que généralement ensoleillé ou légèrement nuageux, le temps peut être imprévisible et les pluies d'été ne sont pas rares. Durant la session, le soleil devrait se lever approximativement à 04h15 et se coucher approximativement à 19h35.

## **FUSEAU HORAIRE**

Le fuseau horaire de Belgrade est GMT + 1 heure.

## **DEVISE**

L'unité monétaire en Serbie est le dinar serbe (RSD). Elle est la seule devise acceptée lors des paiements. Les principales cartes de crédit sont acceptées dans les hôtels, restaurants, cafés, supermarchés et taxis. Il est possible d'effectuer des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques ou auprès de la banque la plus proche (février 2011: 1€ ≈ 104 RSD – 1US\$≈ 77 RSD).

## **SERVICES BANCAIRES**

Les banques sont ouvertes de 09h00 à 16h00 en juillet à Belgrade (jusqu'à 20h00 dans le centre-ville). Notez que les banques sont fermées le dimanche. Vous pouvez changer vos devises à l'hôtel ainsi que dans des bureaux de change officiels du Sava Centre ou du centre-ville.

## **ELECTRICITE**

Le courant électrique en Serbie est de 220V. Les prises électriques sont des prises européennes à deux broches.

## **TELECOMMUNICATIONS**

L'indicatif téléphonique de la Serbie est le +381. Internet ainsi qu'un service de fax seront disponibles au Sava Centre. Veuillez consulter les sites internet des différents hôtels pour connaître leurs conditions d'accès aux services de fax et Internet.

## **INTERDICTION DE FUMER**

Il est interdit de fumer dans l'enceinte des bâtiments publics, restaurants, bars et transports en commun. Dans certains lieux, par exemple dans certains restaurants et bars, il est possible qu'une zone fumeur ait été aménagée.

## **RENSEIGNEMENTS SUR LA VILLE ET LA SESSION ANNUELLE**

Des informations en anglais concernant la Session annuelle seront mises à jour sur le site Internet du Parlement <http://parlament.rs/content/eng/index.asp>. Le site internet [www.tob.co.rs](http://www.tob.co.rs) propose des informations pratiques et touristiques concernant la ville, notamment une liste de restaurants.